

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A L'OCCASION DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU
21 MAI 2024**

Le vingt-et-un mai deux mil vingt-quatre à 18 heures 30, le comité syndical s'est réuni 2 place du marché à St Michel de Maurienne, sous la présidence de Jacques GAVROY.

Les membres du comité syndical présents : Jacques GAVROY, Gilbert QUEANT, Marc BOIS, Noëlle MAZZOTTA, Guy RATEL

formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Daniel AYMARD, Bernard JUILLARD, Aimé PERRET

Secrétaire de séance : Noëlle MAZZOTTA

Date de Convocation : 7 mai 2024

Membres en exercice : 8

Présents : 5

Votants : 5

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,	Mode de scrutin	Vote
2024-015	Correction au dossier d'aménagement de la centrale hydroélectrique de Plan Py	<ul style="list-style-type: none"> prend acte de cette correction, confirme son approbation au projet de construction de centrale hydroélectrique de Plan Py sur la commune d'Orelle. 	Ordinaire	Unanimité
2024-016	Fixation des tarifs de recharge des véhicules électriques à la borne de la Curiaz	<ul style="list-style-type: none"> Approuve la nouvelle tarification proposée par le Président pour la recharge des véhicules électriques à la borne qui va être installée à la Curiaz. 	Ordinaire	Unanimité

Le président,

Jacques GAVROY

